

COMMUNIQUÉ

Le 24 mars 2022

La Province n'identifie et ne gère pas les risques associés au vieillissement des systèmes d'information signale le vérificateur général

WINNIPEG – La Province du Manitoba n'identifie et ne gère pas les risques associés au vieillissement des systèmes d'information en exploitation, signale le vérificateur général Tyson Shtykalo. C'est ce que révèle un nouveau rapport d'audit sur le vieillissement des systèmes d'information publié aujourd'hui.

« La Province s'appuie sur des systèmes d'information pour offrir un large éventail de services dont dépendent les Manitobains, notamment les inscriptions en ligne, les demandes relatives aux programmes et le paiement des droits », a indiqué M. Shtykalo. Le vieillissement des systèmes d'information fait en sorte que la technologie risque de devenir obsolète et qu'aucun service de soutien ne sera disponible. « L'identification et la gestion des risques associés au vieillissement des systèmes réduiraient la probabilité d'effets néfastes comme une panne de système prolongée, une baisse de la fiabilité et des vulnérabilités en matière de sécurité. »

Les systèmes d'information comprennent le matériel et les logiciels utilisés pour recueillir, traiter, conserver et partager l'information. Les serveurs, les pare-feu, les commutateurs et les routeurs sont des exemples de matériel d'un système d'information. Les logiciels désignent les programmes qui fonctionnent sur ce matériel.

M. Shtykalo a fait remarquer que la modernisation des systèmes d'information vieillissants ou l'adoption de nouveaux systèmes rend les processus plus efficaces, offre plus de flexibilité pour répondre aux besoins des utilisateurs et peut entraîner une réduction des coûts d'exploitation.

L'audit a permis de constater que la Province ne possède pas d'inventaire complet de tous ses systèmes d'information. « L'étape initiale de l'évaluation des risques associés au vieillissement des systèmes d'information consiste à identifier tous les systèmes, a expliqué M. Shtykalo. Ce n'est qu'une fois que cela est fait que l'on peut évaluer les menaces et prendre les mesures appropriées. »

L'audit a également établi que l'approche adoptée par la Province pour identifier, analyser et rapporter les risques associés au vieillissement des systèmes est inadéquate. Plus particulièrement, les normes utilisées pour évaluer les systèmes sont dépassées, les facteurs de risque pris en compte sont limités et les ministères ne participent pas au processus d'évaluation. Par conséquent, le rapport indique que certaines évaluations des risques pourraient être erronées.

Le rapport signale aussi l'absence de surveillance centralisée des résultats de l'évaluation des risques associés au vieillissement des systèmes. La Direction de la technologie et de la transformation opérationnelle du ministère du Travail, de la Protection du consommateur et des Services gouvernementaux est responsable de l'évaluation annuelle de la santé technologique des systèmes d'information de chaque ministère. L'audit a constaté que la Direction n'a pas préparé de rapport résumant l'évaluation des risques associés aux systèmes d'information pour l'ensemble des ministères. « Ce rapport cernerait les thèmes récurrents et les causes profondes, a poursuivi M. Shtykalo. Il permettrait à la Direction d'adopter une approche globale pour gérer les risques associés aux systèmes. »

Le rapport contient huit recommandations pour aider la Province à améliorer l'évaluation des risques associés au vieillissement des systèmes et à réduire la probabilité d'effets néfastes sur les systèmes.

On peut consulter l'intégralité du rapport au <https://www.oag.mb.ca/fr/rapports-dauidit/>.

À PROPOS DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL DU MANITOBA

Le vérificateur général est un haut fonctionnaire de l'Assemblée législative chargé de fournir des garanties et des conseils indépendants aux députés. Au moyen de ses audits, le Bureau du vérificateur général s'efforce de déterminer des moyens d'améliorer le fonctionnement du gouvernement ainsi que la gestion de la performance et la communication à l'égard de cette dernière. Pour plus de renseignements, visitez le site <https://www.oag.mb.ca/fr/>.

Renseignements :

Frank Landry, gestionnaire des communications

204.792.9145

frank.landry@oag.mb.ca